

free

16 MARS 2020

Service Courrier N° 2001021

Transmis le	12/03
Original	DSTN
Etude / Réponse	
Copies	- DG - Cab

Mairie de Fontenay-aux-Roses
À l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
75 rue Boucicaut
92260 Fontenay-aux-Roses

Paris, le 12 mars 2020

Lettre recommandée avec accusé de réception n°1A 181 206 4280 2

Objet : Demande de retrait de la Déclaration Préalable n° 0920322000018 en date du 12 mars 2020.

Dossier suivi par :

France DANDILA, Chargée des Relations Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire,

Par courriel envoyé en date du 04 mars 2020, vous nous avez informé de votre souhait de voir notre déclaration préalable n°0920323000018 déposée le 04 mars 2020, pour un projet d'installation d'antennes de radiotéléphonie, sur un immeuble situé au 12 avenue de Verdun, 92260 Fontenay-aux-Roses, retirée.

Dans le cadre des impératifs liés au déploiement de notre réseau de téléphonie mobile, nous nous devons de privilégier tous moyens nous permettant l'optimisation de ce dernier. Or, compte tenu de vos impératifs, ce n'est pas le moment opportun pour déposer cette déclaration préalable.

Par la présente lettre, nous vous informons en conséquence du retrait de notre demande d'autorisation d'urbanisme n° 0920323000018 déposée le 4 mars 2020.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.

France DANDILA

Chargée des Relations avec les Collectivités Territoriales


